

LE BEURRE—QUESTION SUR LE CHANGEMENT DE
LIGNE DE CONDUITE

A l'appel de l'ordre du jour.

M. D. M. Fisher (Port-Arthur): J'aimerais demander au ministre de l'Agriculture si, lors des réunions agricoles tenues à Ottawa, il a annoncé que le gouvernement songeait à modifier sa politique relativement aux subventions du beurre ou qu'il avait l'intention de le faire.

L'hon. Alvin Hamilton (ministre de l'Agriculture): Monsieur l'Orateur, tout le monde sait qu'au cours des pourparlers que j'ai eus avec les ministres provinciaux, et qui ont duré plus de trois jours, nous avons discuté de plusieurs questions, parfois en public et parfois à huis clos. Pour ce qui est des discussions publiques, les journaux en ont publié des comptes rendus; quant aux discussions à huis clos, elles resteront confidentielles pour quelque temps encore.

LES CORPORATIONS ET LES SYNDICATS
OUVRIERS

AU SUJET DE LA PROMULGATION DE LA LOI SUR
LES DÉCLARATIONS

A l'appel de l'ordre du jour.

M. Thomas R. Berger (Vancouver-Burrard): Permettez-moi, monsieur l'Orateur, de poser une question au ministre du Travail. Le ministre pourrait-il dire à la Chambre si le gouvernement se propose de promulguer bientôt la loi sur les déclarations des corporations et des syndicats ouvriers?

L'hon. Michael Starr (ministre du Travail): Monsieur l'Orateur, cette question relève directement du ministre des Transports, et je crois que c'est à lui d'y répondre.

L'hon. Léon Balcer (ministre des Transports): L'honorable député aurait-il l'obligance de répéter sa question?

M. Berger: Volontiers, monsieur l'Orateur. Le gouvernement se propose-t-il de promulguer bientôt la loi sur les déclarations des corporations et des syndicats ouvriers?

L'hon. George H. Hees (ministre du Commerce): Oui, monsieur l'Orateur, vers la fin de l'année.

(Plus tard)

M. Berger: Étant donné la ligne de conduite du ministre du Commerce, à propos de la réponse qu'il a faite tantôt, le ministre peut-il assurer à la Chambre que toute partie touchée par la loi sur les déclarations des corporations et des syndicats ouvriers aura la possibilité de présenter des observations au ministère avant

qu'il adopte des règlements en vertu des pouvoirs que lui confère ladite loi?

L'hon. M. Hees: Monsieur l'Orateur, le ministre reçoit avec plaisir tout renseignement qu'on lui fournit. En outre, il est toujours heureux d'accueillir des délégations, peu importe d'où elles viennent au Canada.

LES NATIONS UNIES

LE DÉSARMEMENT—ADOPTION DE LA RÉOLUTION
PAR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

A l'appel de l'ordre du jour.

M. H. W. Herridge (Kootenay-Ouest): Monsieur l'Orateur, j'aurais une question à poser au secrétaire d'État aux Affaires extérieures. Est-il en mesure de renseigner la Chambre sur l'excellent travail qu'accomplissent nos représentants aux Nations Unies relativement aux propositions concernant le désarmement?

L'hon. Howard C. Green (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Monsieur l'Orateur, je suis heureux de pouvoir informer la Chambre que la résolution concernant la reprise des négociations sur le désarmement a été adoptée hier, lors d'une séance plénière de l'Assemblée générale, par 84 voix, contre aucune voix dissidente et une seule abstention. Le libellé de la résolution traduit parfaitement le point de vue du Canada. Elle réaffirme la nécessité de conclure « aussitôt que possible » un accord sur le désarmement général en prévoyant une surveillance efficace, et elle invite la commission des dix-huit puissances, qui doit se réunir lundi prochain, à reprendre les négociations « dans un esprit de compromis constructif ». Ceci est tout à fait conforme au fait que le Canada a toujours insisté pour qu'on tienne compte des éléments communs dans les points de vue des deux parties et qu'on s'efforce à tout prix de trouver un compromis acceptable.

En outre, la résolution recommande qu'on examine d'urgence « diverses mesures connexes destinées à réduire la tension et à faciliter le désarmement général et complet ».

Dès le début de la conférence sur le désarmement, le Canada a pris l'initiative de souligner l'importance de faire quelque chose au plus tôt à propos de mesures subsidiaires. Les événements survenus récemment à Cuba ont fait ressortir le sens de telles mesures et j'espère qu'on pourra réaliser sans retard un accord là-dessus.

Cette résolution a été adoptée hier, de même que la résolution relative à l'interdiction des essais nucléaires, qui a été approuvée il y a une dizaine de jours. Je crois que l'Assemblée générale donne à la commission des dix-huit nations tout l'appui qu'on pouvait